La fermeture de L'Hôtel Cromot du Bourg bâtiment du XVIII^e siècle qui accueille le DHAAP de Paris vient d'être annoncée. Les équipes devraient être accueillies Porte de la Chapelle vers le mois de novembre 2015.

Qui dit changement, dit nouvelle organisation, sauf que les agents concernés n'ont eu aucun détail sur ce départ.

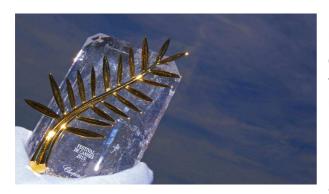
Quid du mobilier transféré?

Quid du devenir du fond documentaire?

Quid du fond de la bibliothèque ?

Quid du matériel spécifique dont ont besoin photographes, archéologues, et architectes.

Personne n'en parle les organisations syndicales ont bien sûr été mises à l'écart!!!!



Les agents nourrissent des inquiétudes légitimes quant à leurs futures conditions de travail (bâtiment non isolé thermiquement, isolations phoniques des machines du laboratoire de restauration non prévues, accès non sécurisé depuis une impasse...).

La ville affiche ainsi du *Mépris* pour les agents qui n'ont aucune information

sur la méthode. Mis à l'écart du processus de décision, le service dans son ensemble est privé de l'occasion de repenser sa mission et de lui donner un dynamisme nouveau.

Pire encore c'est la DILT le maitre d'ouvrage du jamais vu à la DAC.

C'est du *Mépris* affiché par la DILT qui refuse de répondre aux questions des agents.

C'est du *Mépris* assumé par la DILT qui décide de ce qui va être déménagé.

C'est encore du Mépris de la part de la Ville de Paris.

Au lendemain du festival de Cannes, est-ce aussi la « loi du marché » à la Ville ?

Pourtant les vœux 2015 du Maire mentionnaient bien une culture pour tous, avec tous les acteurs de la DAC...